

COMMUNIQUE

- Chiffre d'affaires consolidé en croissance de 20 %
- Résultat courant d'exploitation en hausse de 13 %
- Résultat net consolidé en progression de 20 %
- Démarrage réussi de l'investissement d'augmentation de capacité de l'usine de Bouskoura

Lafarge Ciments a réalisé au 30 Juin 2006 un chiffre d'affaires consolidé de 1,751 millions de dirhams, en forte progression (+ 20%) par rapport à un premier semestre 2005 peu favorable. Le résultat courant d'exploitation a progressé de 13 %, à 614 millions de dirhams et le résultat net consolidé a atteint quant à lui 428 millions de dirhams, soit une hausse de 20% par rapport à la même période de 2005.

Ces résultats sont principalement liés à la dynamique nouvelle de l'économie marocaine et à la croissance remarquable du secteur du BTP qui ont permis une progression de nos ventes de ciment de 14,6% et de celles du béton prêt à l'emploi de 41%. Le démarrage courant Mai dernier, dans de très bonnes conditions, de notre investissement d'extension de la capacité de production de la seconde ligne de Bouskoura, nous a permis de répondre à la forte demande en ciment enregistrée au cours du second trimestre 2006.

L'augmentation significative du coût de nos intrants (coke de pétrole et électricité) explique pourquoi la progression du résultat courant d'exploitation (+ 13%) est inférieure à celle du chiffre d'affaires (+20%).

La croissance de nos résultats devrait se poursuivre au second semestre 2006, malgré la hausse importante du coût de nos approvisionnements en combustibles pour la deuxième partie de l'année.

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les comptes sociaux arrêtés au 30 Juin 2006 des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation ont servi de base pour l'établissement des comptes consolidés. Ces comptes ont été établis suivant les règles et pratiques comptables applicables au Maroc telles que prescrites par la méthodologie adoptée par le CMC.

1. LES PRINCIPALES REGLES ET METHODES DU GROUPE SONT LES SUIVANTES

1.1 Principes et méthodes de consolidation

(i) Méthodes utilisées

Le périmètre consolidé comprend les sociétés des activités ciment, béton et granulat. Ces sociétés sont sous contrôle effectif et sont par conséquent consolidées par intégration globale.

(ii) Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part du Groupe dans leur actif net à la date des prises de participations après capitalisation des dividendes plus ou moins values latentes sur actifs identifiables. Lorsqu'ils sont positifs, ces écarts sont inscrits à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique "écarts d'acquisition" et amorti sur la durée de leur amortissement estimé à dix ans. S'ils sont négatifs, ils sont inscrits au passif du bilan sous la rubrique "Provision sur écarts d'acquisition" et repris au résultat sur une durée ne dépassant pas dix ans. Les écarts non significatifs sont intégralement rattachés au résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été constatés.

(iii) Méthode de conversion utilisée pour la consolidation des filiales étrangères

Le périmètre de consolidation n'inclut aucune filiale étrangère.

1.2 Principes comptables et méthodes d'évaluation

(i) Immobilisations en non-values

Elles sont constituées essentiellement de frais préliminaires et de charges à répartir sur plusieurs exercices et sont amorties intégralement dès la première année.

(ii) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont généralement amorties sur une durée ne dépassant pas cinq ans.

(iii) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production, ou de réévaluation le cas échéant. L'amortissement économique correspond à l'amortissement linéaire. Pour les filiales utilisant le mode dégressif, la différence d'amortissement résultant de l'application de cette méthode par rapport à celle de linéaire est réalisée en consolidation.

Les amortissements sont constatés en diminution de la valeur brute des immobilisations selon la méthode linéaire, sur la durée de vie estimée du bien. Les opérations de crédit-bail sont traitées comme des acquisitions d'immobilisations lorsqu'elles sont significatives.

Les plus-values de cession intra-groupe sont annulées lorsqu'elles sont significatives.

Les immobilisations sont amorties linéairement selon les taux usuels au Maroc, soit :

Constructions :	20 ans
Matériel et outillage :	10 ans
Matériel de transport :	5 ans
Matériel et mobilier de bureau :	10 ans
Matériel informatique :	3 à 5 ans
Agencement et aménagements :	10 ans

(iv) Réévaluation des actifs

La réévaluation des actifs effectuée à l'occasion des opérations de fusion réalisées sur les sociétés Lafarge Ciments et Lafarge Cementes est annulée en consolidation.

Les actifs et amortissements correspondants sont ainsi ramenés aux conditions héritiques des valeurs et taux d'amortissement.

(v) Immobilisations financières

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée, cas échéant, après analyse, au cas par cas, des situations financières des sociétés non consolidées. Les plus-values de cession intra-groupe sont annulées en consolidation lorsqu'elles sont significatives.

(vi) Stocks

Les stocks et travaux en cours sont évalués au prix de revient sans que celui-ci puisse excéder la valeur nette de réalisation. Les stocks sont évalués selon les activités, au coût moyen pondéré ou selon la méthode du premier entré - premier sorti (FIFO). Les frais financiers ne sont pas pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les provisions pour dépréciation des stocks sont constituées le cas échéant pour ramener la valeur nette comptable à la valeur probable de réalisation.

(vii) Créances

Les créances (nettes que les dettes) sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée dès l'apparition d'un risque de non-recouvrement. Les créances (nettes que les dettes) libellées en monnaie étrangère sont évaluées sur la base du cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les pertes de change latentes donnent lieu à la constatation d'une provision. Les gains de change latents sont constatés en écarts de conversion positifs et n'influent pas le résultat consolidé.

(viii) Titres et valeurs de placement

Cette rubrique comprend les titres acquis en vue de réaliser un placement. Ils sont enregistrés au coût d'achat. Une provision est constituée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure au prix d'acquisition.

(ix) Provisions réglementées

Les provisions réglementées à caractère fiscal sont annulées en consolidation s'agissant de l'occurrence des provisions pour investissements, pour logement et des amortissements dérogatoires.

(x) Retraitement des impôts

Les impôts différés résultant de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et des retraitements de consolidation sont calculés sociétés par sociétés selon la méthode du report variable, en tenant compte de la conception standard.

L'annulation des provisions à caractère fiscal ne donne pas lieu à la constatation d'impôts différés car elles sont utilisées conformément à leur objet et sont donc définitivement acquiescées d'impôt.

L'enregistrement d'impôts différés est constaté au regard de la situation fiscale de l'entreprise, dans le respect du principe général de prudence.

2. INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Liste des sociétés consolidées

Société	Pourcentage de filiale	Pourcentage de contrôle	Méthodes de consolidation
LAFARGE CEMENTS	100,00%	100,00%	I.G.
LAFARGE CEMENTOS	98,28%	100,00%	I.G.
LAFARGE BETONS	99,19%	100,00%	I.G.
GAFAEL	100,00%	100,00%	I.G.

(*) Méthodes de consolidation :

I.G. : Intégration globale

COMPTES CONSOLIDÉS

Bilan consolidé au 30/06/2006

En milliers de dirhams	Juin 2006	Dec 2005	Variation
ACTIF			
Actif immobilisé	3 305 417	3 052 358	253 059
Immobilisations incorporelles	27 681	26 807	874
Ecarts d'acquisition	5 936	7 028	-1 092
Immobilisations corporelles	3 182 038	2 929 224	252 814
Immobilisations financières	89 762	89 299	463
Actif circulant	1 174 711	834 914	339 797
Stocks et en-cours	298 402	285 174	13 228
Créances d'exploitation	853 329	513 747	339 582
Créances diverses	22 980	35 993	-13 013
Disponibilités et VMP	904 458	1 303 355	-398 897
Titres et valeurs de placement	828 077	1 218 222	-390 145
Disponibilités	76 381	85 133	-8 752
TOTAL ACTIF	5 384 586	5 190 627	193 959
PASSIF			
Capitaux propres consolidés	3 929 136	4 023 878	-94 742
Capitaux propres part du Groupe	3 921 880	4 017 222	-85 342
Capital	476 431	476 431	
Primes d'émission de fusion et d'apport	662 829	662 829	
Réserves consolidées	2 354 913	2 022 833	332 080
Résultat net part du Groupe	427 707	855 129	-427 422
Intérêts minoritaires	7 256	6 656	600
Provisions pour risques et charges	230 142	190 554	39 588
Dettes de financement			
Passif circulant	1 037 076	844 730	192 346
Dettes d'exploitation	850 546	655 263	195 283
Autres dettes	186 530	189 447	-2 917
Trésorerie	188 232	131 465	56 767
TOTAL PASSIF	5 384 586	5 190 627	193 959

Compte de résultat consolidé au 30/06/2006

En milliers de dirhams	Juin 2006	Dec 2005	Variation	%
Produits d'exploitation	1 758 685	1 481 776	276 909	19%
Chiffre d'affaires	1 750 919	1 455 294	295 625	20%
Autres produits d'exploitation	7 766	26 482	-18 716	-71%
Charges d'exploitation	989 304	797 603	191 701	24%
Achats et autres charges externes	817 384	626 780	190 604	30%
Impôts et taxes	23 486	18 327	5 159	28%
Charges de personnel	136 675	140 196	-3 511	-3%
Dotations aux provisions	11 759	12 310	-551	-4%
Résultat brut d'exploitation	769 381	684 173	85 208	12%
Dotations aux amortissements	155 176	138 752	16 424	12%
Résultat courant d'exploitation	614 205	545 421	68 784	13%
Résultat non courant	-13 396	-29 503	16 107	-55%
Résultat financier	23 506	20 009	3 497	17%
Résultat avant impôts et EA	624 315	535 927	88 388	16%
Impôts sur les bénéfices	163 156	146 058	17 098	12%
Impôt différé	31 748	20 117	11 631	58%
Amortissement des écarts d'acquisition	1 082	12 827	-11 835	-92%
Résultat net consolidé	428 319	356 825	71 494	20%
Résultat net part du Groupe	427 707	356 678	71 029	20%
Résultat minoritaires	614	147	467	318%
Résultat par action (en dirhams)	90	75	15	20%

Tableau des flux de trésorerie

En milliers de dirhams	Juin 2006	Dec 2005
Résultat net des sociétés intégrées	428 319	855 711
Dotations d'exploitation	154 000	299 360
Variation des impôts différés	31 748	17 253
Plus- ou moins-values de cession d'immobilisations, nettes d'impôt	-1 006	2 304
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées (I)	613 061	1 174 628
Variation du besoin de fonds de roulement lié à l'activité (II)	147 451	-254 539
Stocks	13 228	-62 085
Créances d'exploitation	326 569	57 031
Dettes d'exploitation	192 346	249 495
Flux net de trésorerie généré par l'activité (III= I-II)	465 610	1 429 167
Acquisitions d'immobilisations	419 958	901 273
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles, nettes d'impôt	-10 785	-17 496
Incidence des variations de périmètre		216
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement (IV)	408 173	884 003
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	514 545	428 787
Remboursement d'emprunts		1 137
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement (V)	514 545	429 924
Autres impacts (VI)	1 444	1 441
Variation de trésorerie (III-IV+V)	-455 644	116 681
Trésorerie à l'ouverture	1 171 890	1 065 209
Variation de trésorerie	-455 644	116 681
Incidence des variations des monnaies étrangères		
Trésorerie de clôture	716 226	1 171 890

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION PROVISOIRE DU BILAN ET DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDÉS

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire du bilan et du compte de produits et charges consolidés de la Société Lafarge Ciments S.A et de ses filiales (Groupe LAFARGE CEMENTS) au terme du semestre couvrant la période du 1er janvier au 30 Juin 2006. Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance limitée que les états de synthèse consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des contrastes avec la perception de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit. Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états de synthèse consolidés surmentionnés ne donnent pas dans tous leurs aspects significatifs une image fidèle du patrimoine, de la situation financière de Groupe LAFARGE CEMENTS au terme du semestre arrêté au 30 Juin 2006, ni du résultat de ses opérations pour le semestre clos à cette date, conformément aux principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidées.

Les Commissaires aux Comptes

A Casablanca, le 21 septembre 2006

Pricewaterhouse
Coopers & Lybrand
Mohamed Elmaghrabi, Représentant
Pricewaterhouse

Deloitte Audit
Abdelhakim Bouhassane, Représentant
Deloitte Audit